



Bien vivre

N° 4

à Saint-Donat

• Bulletin municipal d'information • janvier • février • mars 2015

Saint-Donat

Débat d'orientation budgétaire

Affichage sauvage

Les jardins familiaux

Le mot du Maire



La nouvelle année qui vient de commencer a été entachée d'horreur, de douleur, de larmes et de sang suite à des actes d'une exceptionnelle barbarie contre la liberté d'expression, contre des journalistes, des policiers, des hommes et des femmes de confessions différentes, lâchement assassinés à Paris.

L'importante manifestation d'unité nationale à Paris rassemblant 50 chefs d'Etat et plusieurs millions de personnes et les très nombreuses manifestations spontanées dans les villes et villages de France (y compris à Saint-Donat)

montrent bien l'indignation de tout le peuple de France face aux attentats d'une inqualifiable violence qui ont endeuillé toute la communauté nationale.

L'émotion passée, de nombreuses interrogations naissent, et nous devons tous ensemble être rassemblés et unis pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit et donner de l'espoir là où règne le désespoir et de mettre un peu plus de lien et d'amour dans notre société, de semer l'amour et non la haine.

La crise économique, sociale et politique qui secoue notre pays et à

laquelle nous n'échappons pas à Saint-Donat nous impose une maîtrise rigoureuse de nos dépenses et accélère la nécessaire mutation des collectivités locales, où de nombreuses régions sont bousculées, la commune apparaît, pour quelques temps encore, une communauté humaine où peuvent se maintenir des élans de solidarité même si le contexte économique demeure difficile et conduit les politiques publiques locales à la prudence.

L'Etat baisse les contributions aux communes de façon drastique, il asphyxie littéralement les communes, il les place en situation de péril financier, il prive nos concitoyens d'un quotidien convenable et hypothèque leur avenir.

Cela représente au bas mot 330 000,00 € de moins pour Saint-Donat jusqu'en 2017.

Malgré la diminution historique des dotations, malgré les transferts de compétences et les charges non compensées, nous ne baisserons pas les bras car nous sommes, élus de Saint-Donat, animés d'une passion pour notre vie collective et avons notre ville au cœur.

Nous voulons que notre ville soit force de mouvement, qu'elle rayonne, qu'elle attire davantage.

Soyons tous fiers de notre ville et de notre territoire, soyons les ambassadeurs quotidiens de ses valeurs et de ses qualités car Saint-Donat est riche en talents, en ressources et projets.

Restons optimistes.

Aimé CHALEON

Maire de Saint-Donat

Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse

Sommaire :

Le mot du Maire	2
Finances	3
Urbanisme	4
Travaux	5
Environnement	5, 6 et 7
Affaires scolaires	7
CCAS	8
Les vœux	9 et 10
Affaires patriotiques	11
Vie locale	11
Vie sportive	12
Vie associative	12
Vie culturelle	13 et 14
Libre expression	15



Horaires d'ouverture de la mairie :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15
		14h00 à 16h15		14h00 à 16h15

Site internet de la commune : www.ville-st-donat.fr

Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :

Directeur de la publication : Aimé CHALEON

Conseillères déléguées : Jacqueline Degroote et Cathy Moulin

4 parutions : mars – juin – septembre – décembre

Impression : DESPESE imprimerie : 2000 exemplaires.

Dépôt légal : A parution

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

2014 - Des comptes équilibrés, le rappel des grands chiffres de l'année écoulée

Budget 2014		
BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	3.007.887	2.117.947
EAU	460.428	196.791
ASSAINISSEMENT	1.334.863	1.296.750

2015 - Les principales tendances de l'année en cours

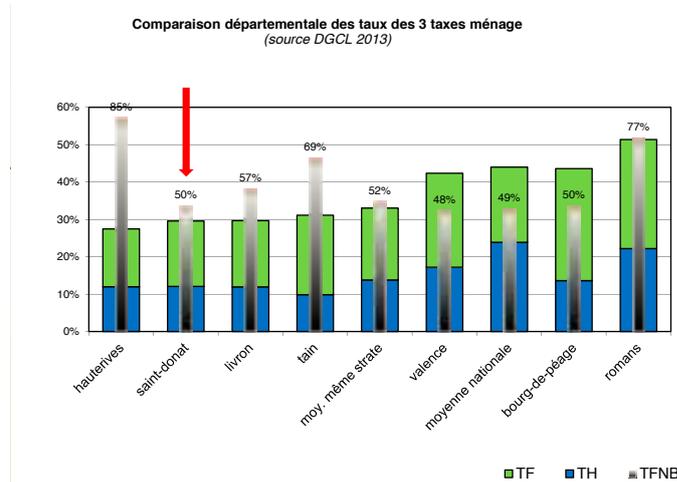
Persistance d'une gestion rigoureuse, du fait :

- d'un contexte économique incertain,
- de charges nouvelles transférées par l'Etat aux communes : temps d'activités périscolaires, instruction des dossiers d'urbanisme, charges de contingent, péréquation entre communes, ...
- d'une nouvelle diminution de recettes due à la baisse des dotations d'Etat entamée en 2014 et programmée chaque année jusqu'en 2017 : moins 330 000 € environ pour la période.

Ses répercussions sur la gestion quotidienne :

- obligation de maîtrise des charges de fonctionnement,
- recherche active d'économies nouvelles,
- actualisation nécessaire de certains tarifs de services communaux,
- étude et mise en place d'investissements productifs (dépenses énergétiques, éclairage...),
- adaptation des dépenses d'investissements aux circonstances et moyens disponibles,
- échelonnement des programmes.

Un choix : le maintien de la fiscalité locale à ses niveaux actuels



Deux axes de travail complémentaires :

- Rapprochement avec l'intercommunalité, recherche d'économies d'échelle et d'optimisation de certaines charges par la mutualisation ou l'intégration de services.
- Soutien de l'économie donatienne par une orientation volontaire des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Commune en direction des entreprises locales concurrentielles.

Quelques objectifs soulignés :

- Ne pas entamer les situations financières modestes de nombreux donatiers et ne pas aggraver certaines difficultés ou précarités déjà reconnues.
- Conserver les marges de manœuvres financières de la commune, sans recours à l'endettement.
- Préserver l'identité de Saint-Donat en maintenant ses libertés de choix d'orientation dans l'avenir.

Maintien des taux de la fiscalité à leurs niveaux actuels pour la cinquième année

Taux 2013	Saint-Donat	Moyenne des communes de même strate	St Donat / moy. com.
Taxe d'habitation	12,10%	13,80%	-12,30%
Taxe foncier bâti	17,50%	19,22%	-8,90%
Taxe foncier non bâti	50,00%	51,84%	-3,60%

Le permis de construire

Se lancer dans « l'aventure » d'une construction nécessite une recherche d'informations importantes d'autant plus si elle n'est pas faite avec l'aide d'un professionnel.

Des questions simples :

- Le lieu de la construction et sa zone référencée, par exemple, dans le PLU.
- L'environnement : dans la zone d'un monument classé.
- Le projet : objet (agricole ou habitation), style, surface...

La loi d'accès au logement et à un urbanisme rénové (Alur) a privé d'effets juridiques les coefficients d'occupation des sols (COS) compris dans les règlements des plans locaux d'urbanisme (PLU). Par conséquent, la surface de plancher maximale autorisée sur le périmètre d'un lotissement ne pourra désormais être fixée qu'au regard de la combinaison des règles de densité fixées par le règlement du PLU.

Un guichet unique : la mairie de la commune dans laquelle vous voulez réaliser votre projet est en mesure de vous renseigner sur toutes les règles d'urbanisme applicables sur son territoire.

Pour tous dossiers déposés à la mairie, celle-ci est tenue :

- d'accuser réception ou donner décharge du dépôt de la demande,
- d'attribuer un numéro d'enregistrement,
- de procéder à l'affichage de l'avis de dépôt.

Vous pouvez aussi obtenir des renseignements auprès de votre Direction Départementale des Territoires (et de la Mer).

Les délais

Le délai d'instruction d'une déclaration préalable est fixé à 1 mois alors que celui du permis de construire est à deux mois pour les constructions individuelles et trois mois pour les autres constructions.

Quand une consultation est obligatoire, telle que les services associés : architectes des bâtiments de France (ABF), celle-ci impose un délai supplémentaire, celui-ci est connu au bout d'un mois.

Si le dossier est incomplet, l'administration a obligation de réclamer toutes les pièces manquantes avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier.



© Frank Boston - Fotolia.com

Les décisions de la mairie

En cas d'acceptation

La décision de la mairie prend la forme d'un arrêté municipal. Cette décision vous est adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou par courrier électronique.

En cas de refus

Lorsqu'un permis de construire a été refusé, vous avez la possibilité de demander à la mairie de revoir sa position. Cette demande s'effectue dans les 2 mois suivant le refus par lettre recommandée avec avis de réception.

Si cette tentative échoue, vous avez 2 mois à partir de la date de la notification de la décision de refus pour saisir le tribunal administratif par lettre recommandée avec avis de réception.

Vous devez exposer clairement les raisons qui vous permettent de justifier votre droit à l'obtention d'un permis de construire.

En l'absence de réponse : le silence vaut acceptation

La décision de la mairie peut également ne pas donner lieu à la délivrance d'une réponse écrite au terme du délai d'instruction. Cela indique, en principe, qu'elle ne s'oppose pas au projet tel qu'il est décrit dans la demande de permis de construire. Vous avez tout de même intérêt à demander à la mairie un certificat attestant de son absence d'opposition à la réalisation du projet.

Travaux et projets

Travaux terminés

Fin de la remise en état des terrains de foot et de rugby suite aux dégâts d'orages. Ont été remis en état la main courante, les clôtures, les filets pare-ballons, le portail, le portillon, la cage de buts.

Travaux en instance de réalisation

Ces travaux sont commandés ou entrepris en interne :

- Fin des diverses opérations de remise en état des dégâts d'orages.
- Eclairage public pour le parking et la voirie de la rue Métifiot.
- Digue de protection du lotissement les Eaux vives.
- Remise en état des toilettes de l'entrée de la Halle des sports.

Projets 2015

- Réhabilitation d'une pièce dans les locaux de vie du Palais Delphinal et remplacement de menuiseries usées.
- Rénovation des vestiaires et des autres sanitaires de la Halle des sports utilisés par les scolaires et les clubs sportifs.
- Remise à neuf du chauffage (économie d'énergie) et des installations de VMC et de traitement d'eau de la Halle des sports.
- Aménagement d'une pièce supplémentaire pour l'extension de la Médiathèque.
- Activation, en 2 phases, de la suite du projet des vestiaires du rugby.

Environnement

Affichage sauvage

Il n'est pas autorisé d'apposer tout affichage sauvage dans les massifs de fleurs, sur les trottoirs, les chaussées, les pylônes, les poteaux électriques, les ronds-points, etc...

Ces affichages seront enlevés par les services municipaux.

Nous vous rappelons les articles R. 418-2 à R. 418-7 du code de la route, qui prévoient une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

Des poteaux métalliques scellés par les services municipaux sont mis à votre disposition sur 3 points. Disponibles pour un affichage temporaire sous forme de banderoles, ils sont au service des associations. Il est souhaitable que le retrait de ces

banderoles soit effectué dès le lendemain de l'événement.

- Face au rond-point du patrimoine
- Place du 08 mai
- Face au rond-point Saint-Anaclet

Vous pourrez disposer dans peu de temps de panneaux d'affichages pour vos petites affiches.



Rond-point Saint-Anaclet



Rond-point du patrimoine



Place du 08 mai

Création de jardins familiaux

La ville de Saint-Donat, disposant de 25 parcelles d'environ 250m² chacune, situées quartier Les Ulèzes, a mis en place et attribué, à compter du 15 mars 2015, des « jardins familiaux » exclusivement réservés aux donatiens.

Les jardins familiaux sont destinés à l'épanouissement des familles par leur intégration dans un cadre de verdure dont elles deviennent responsables, qu'elles aménagent et entretiennent elles-mêmes pour une production maraîchère et florale exclusivement familiale.

Ces jardins familiaux ont été créés dans le cadre d'une démarche écologique pour cultiver des produits sains en se rapprochant de la nature. L'accès aux lieux doit se faire par des moyens doux, piétons ou cyclistes, respectueux de l'environnement.

L'attribution d'une parcelle sera faite pour

une durée de 6 mois, convertie ensuite sur une année si le locataire a respecté les consignes du règlement définissant les conditions d'occupation de ces jardins familiaux.

Un « Petit guide à l'attention des jardiniers amateurs » a été remis à chaque personne lors de l'attribution des parcelles.



Opération départementale rivières propres

Cette opération aura lieu **samedi 11 avril 2015**. Le point de ralliement sera **Place du 8 Mai à Saint-Donat à 8h00**.

L'objectif est le ramassage des débris et des déchets divers qui polluent et encombrant les abords des cours d'eau.

Munissez-vous de vos bottes et vos gants.

Venez nous retrouver nombreux ce jour pour participer à cette action d'utilité générale.

Cette année encore, la mairie de Saint-Donat accompagne cette opération.

Les communes de Margés et Charmes sont également associées.

Les inscriptions seront prises en mairie de Saint-Donat **ou** par téléphone au 04 75 45 10 32 **ou** auprès de M. Jacques Portes 04 75 45 25 30 jusqu'au 4 avril.

Tous concernés pour améliorer la qualité des eaux ! Votre commune s'est engagée et vous ?



Notre commune a réalisé un **Plan de Désherbage Communal** afin de faire un état des lieux de nos pratiques de désherbage. Cette étude va être le point de départ pour mettre en place une nouvelle gestion des espaces publics.

L'animation sera assurée par Lorraine AGOFRY, du bureau d'étude Agrostis. Ce moment d'échange sera l'occasion de répondre à vos interrogations sur l'entretien de la commune mais aussi de vous apporter des conseils quant à l'entretien de votre jardin (potager ou ornemental), de vos allées,... pour limiter votre impact sur la ressource en eau.

Afin de vous faire partager notre démarche, le Conseil Municipal vous invite à une réunion publique, le vendredi 17 avril 2015 à 19h dans la Salle des fêtes de la commune du Chalon.

Nous comptons sur votre présence.
L'équipe du Conseil Municipal.

Concours maisons fleuries 2015

Les membres de la commission environnement organisent cette année encore le « concours des maisons fleuries ».

Des affiches annonçant l'évènement seront à votre disposition :

- à l'accueil de la mairie,
- dans les commerces de Saint-Donat.

Vous trouverez les bulletins d'inscriptions :

- à l'accueil de la mairie,
- dans les commerces de Saint-Donat,
- par téléphone au 04.75.45.10.32.

Date limite d'inscription 10 juin 2015, pour un passage du jury le 15 juin 2015.

Chaque participant sera récompensé.



Composteurs nouvelle génération

Le SYTRAD (Syndicat de traitement des déchets) propose une nouvelle campagne de composteurs individuels.

Les donatiers qui le souhaitent, peuvent acheter un composteur à la déchetterie, au prix de 30 euros.

Cette action vise à réduire le coût de la transformation des ordures ménagères résiduelles par un tri sélectif systématique des déchets :

- de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, pain, laitage, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits...)
- de jardin (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...)

- de maison (mouchoirs papier, essuie-tout, papier journaux, cendre de bois...)

L'objectif est, entre autre, de produire l'amendement naturel et gratuit pour le jardin et le potager en apportant un élément indispensable au développement des plantes.

Cela constitue une très bonne alternative aux engrais chimiques et limite les déplacements en déchetterie et le remplissage de sacs d'ordures ménagères.

Affaires scolaires

Inscriptions scolaires - Année 2015/2016

Ecoles : maternelle « Triolet » & élémentaire « Aragon »

Les inscriptions mairie se feront, sur rendez-vous, au bureau des affaires scolaires - 10 Place Anatole France (Entrée garderie) aux dates suivantes :

Dates	Horaires
Jeudi 26 mars 2015	16h30 à 18h30
Vendredi 27 mars 2015	15h30 à 17h30
Mercredi 8 avril 2015	8h30 à 11h30
Jeudi 9 avril 2015	16h30 à 18h30
Mercredi 27 mai 2015	8h30 à 11h30
Jeudi 28 mai 2015	16h30 à 18h30
Vendredi 29 mai 2015	15h30 à 17h30

Pour ces inscriptions scolaires de la Mairie : prendre rendez-vous sur ces créneaux auprès de Mme BOUCON Monique soit par téléphone, soit par mail.

Téléphone : 04 75 45 84 55 (affaires scolaires)

Mail : affaires.scolaires@ville-st-donat.fr

04 75 45 10 32 (mairie)

Pour les admissions par le Directeur ou la Directrice prendre rendez-vous

au 04 75 45 15 16 école maternelle Elsa TRIOLET

ou 04 75 45 12 65 école élémentaire Louis ARAGON



Comment fonctionne le CCAS ? (Centre communal d'action sociale)

Le CCAS (Centre communal d'Action sociale) est soumis à des règles d'organisation et de fonctionnement qui lui sont propres, relevant pour l'essentiel du code de l'Action sociale et des familles.

Il bénéficie d'une personnalité juridique de droit public et d'une existence administrative et financière distincte de la commune.

Les affaires courantes sont gérées au quotidien par la vice-présidente, Mme Jocelyne FOULHOUX et la secrétaire Mme Stéphanie BLANC, sous la responsabilité du maire Mr Aimé CHALEON. Leur rôle est d'apporter quotidiennement des

conseils, des orientations, des aides, du soutien, des solutions à toutes les demandes.

Le CCAS est régi par un Conseil d'Administration présidé par le maire et composé à partir d'élus issus du conseil municipal et de représentants de la société civile, notamment du secteur associatif.

Le Conseil d'Administration est réuni tous les 3 mois minimum pour étudier des demandes particulières et financières qui nécessitent son accord mais il peut aussi, au cours des échanges, apporter des idées nouvelles.

Vœux du CCAS pour l'année 2015

Au cours d'une sympathique cérémonie, Mr CHALEON (Président), Mme FOULHOUX (vice-présidente) et Mme BLANC (secrétaire) ont présenté leurs vœux aux bénévoles du CCAS réunis le 28 janvier, salle Villard.

Mr CHALEON et Mme FOULHOUX remercièrent chaleureusement les bénévoles pour leur précieuse implication régulière dans les divers ateliers (halte-relais, aide aux devoirs...) et manifestations (semaine bleue, repas des aînés...) au cours de l'année écoulée.

Cette réunion se poursuit autour d'un apéritif amical.



Que devient l'atelier tricot ?



Que de belles choses ont été faites depuis l'ouverture de l'atelier !



La croix rouge de Saint-Donat informe



Savez-vous que ce service est ouvert à **TOUT PUBLIC** ?

Vous pouvez y **déposer** des objets en bon état dont vous n'avez plus l'usage. Ouverture tous les mardis de 14h30 à 17h et le 1^{er} vendredi de chaque mois. Les autres jours, vous pouvez laisser vos dons dans le contenant à cet effet, situé à côté de l'entrée.

Vous pouvez aussi y **acquérir** :

- vêtements
- puériculture (poussette, siège-auto, lit, etc...)
- livres
- jouets
- sacs à main
- vaisselle

Adresse : avenue Commandant Corlu (à côté des pompiers). Tél. 06 33 51 37 84

Rappel - Don du sang

Les collectes de don du sang auront lieu à Saint-Donat :

mercredi 6 mai,

jeudi 2 juillet,

vendredi 4 septembre,

jeudi 5 novembre

} à l'Espace des collines

Les vœux pour la nouvelle année



23 janvier 2015 : les vœux de notre Maire

Vendredi 23 janvier, à l'Espace des collines, Aimé CHALEON, entouré de l'équipe municipale, a présenté ses vœux de bonheur à la population donatienne.

Devant près de 500 personnes, Aimé CHALEON évoqua les dossiers réalisés sur l'année écoulée (entre autre la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les TAP, ainsi que la mise en place du nou-

veau PLU (plan local d'urbanisme). Il indiqua ensuite quelques-uns des nouveaux projets pour l'année 2015 (digue des eaux vives, les jardins municipaux, etc...).

Ces annonces furent suivies d'un spectacle de l'école de l'Entrée des artistes. La soirée se termina autour du verre de l'amitié qui permit de nombreux échanges entre les personnes présentes.



Le repas des aînés

Le samedi 24 janvier 2015 à midi, à l'Espace des collines, s'est déroulé, dans la convivialité, le repas des aînés. 215 personnes étaient présentes à ce repas offert par la municipalité et le CCAS aux donateurs de 70 ans et plus.

Cet excellent repas a été préparé par le restaurant «La Table de Jean-Jacques». Les papillotes qui ornaient les très jolies tables, décorées par les bénévoles du CCAS, étaient offertes par les Etablissements Merlin et la Clairette de Die par la commune libre des Balmes.

L'animation était assurée, tout au long du repas, par la troupe Ori e Himene de Bren qui enchanta le public par des danses polynésiennes et des chansons qui entraînaient, sur la piste de danse, de nombreuses personnes.

Nos deux doyens, Mme Rebattet Augusta (104 ans) et Mr Loison Marius (96 ans),

ont été honorés au cours de la journée par la remise de présents.

De malencontreuses chutes de neige mirent fin, un peu trop tôt, à cette délicieuse après-midi.

Les personnes qui ne souhaitaient pas assister au repas ont toutes reçu un colis de la part du CCAS.

Nous pouvons déjà vous annoncer que le repas de fin d'année 2015 aura lieu le **samedi 12 décembre**.



Les vœux pour la nouvelle année



Cérémonie des vœux des sapeurs-pompiers

Ce samedi 17 janvier à 10h30, le chef de centre Eric Pourtier a présenté ses vœux aux donateurs présents au centre de secours, entouré du commandant David Beaujolin (représentant du SDIS Service départemental d'incendie et de secours, chef de centre du CSP Romans sur Isère), du Maire de Saint-Donat M. Aimé Chaléon et du Conseiller général M. Jean-Louis Bonnet.

Parmi l'assemblée étaient présents de nombreux maires de notre canton.

Le chef de centre, Eric Pourtier, a communiqué le bilan opérationnel de l'année 2014 soit un total de 377 interventions, réparties de la façon suivante :

- Secours à la personne : 242
- Accidents à la circulation : 57
- Incendies et divers feux : 39
- Opérations diverses : 35
- Dispositif préventif : 4

Par son discours très chaleureux, il a remercié l'ensemble du personnel pour son investissement, son dévouement, son abnégation mais aussi leurs familles pour leur patience et leur compréhension.

Puis, il a procédé aux remises de diplômes et de décorations à :

- l'adjudant-chef Stéphane Robin pour ses 25 ans de service,
- l'adjudant Olivier Carron pour ses 20 ans de service,
- le Caporal-chef Fabrice Lorient pour ses 20 ans de service.

Le commandant David Beaujolin a remis au chef de centre, Eric Pourtier, un insigne pour souligner l'importance de la fonction et la reconnaissance due aux chefs de centre qui par leur engagement œuvrent

quotidiennement au bon fonctionnement des unités opérationnelles et à la qualité des secours. Cet insigne représente un sabre et une hache.



Le lieutenant, Eric Pourtier a été promu au grade de capitaine.

D'autres nominations ont eu lieu au cours de cette cérémonie :

Cédric Didier, Ludovic Treves, Anthony Meunier, Daniel Labbaye ont été promus sergents et Audrey Vianet, Olivier Carron ont été promus adjudants.

Pour clore le bilan, le chef de centre a salué les nouvelles recrues et les sapeurs-pompiers ayant rejoint les rangs du CIS Saint-Donat :

- Anaïs Menthon
- Maxence Durand
- Sapeur Anthony Iglesias
- Caporal-chef Enrick Chancrin
- Sergent-chef Christophe Grimand

puis a cédé le micro au commandant David Beaujolin puis à M. Aimé Chaléon et enfin à M. Jean-Louis Bonnet qui ont tous trois présenté leurs vœux à l'assemblée.

Virginie Sapet, présidente de l'amicale, a aussi ajouté quelques mots avant d'inviter l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des sapeurs-pompiers de Saint-Donat, le centre vous accueille le dimanche de 10h à 12h et vous pouvez les contacter au 04.75.45.07.52 (plutôt en soirée) ou 06.74.52.40.03.

Attention : il vous faudra être en bonne forme physique, être disponible et de préférence habiter sur la commune de Saint-Donat ou sur des communes environnantes les plus proches.





Une marche silencieuse

Ce dimanche 11 janvier 2015, n'était pas un dimanche ordinaire. Nous étions un pays, un peuple, un citoyen en deuil. Notre pays a été frappé par des drames terribles depuis ce mercredi 7 janvier 2015.

La municipalité a souhaité une marche silencieuse au-delà des opinions politiques et religieuses afin de rendre hommage aux victimes. C'est donc bien l'unité de la république qui s'est manifestée ce dimanche.

A Saint-Donat, nous étions plus de 2000 personnes réunies pour une marche silencieuse au côté des maires de notre

canton.

Cette marche est partie de la place de la Gare jusqu'au monument aux morts de l'hôtel de ville.



Nous étions tous réunis au nom de la liberté, de l'unité et contre toutes les formes d'oppression.



Rappel

 **Des élections départementales ont lieu le dimanche 22 mars 2015 et en cas de second tour le 29 mars 2015. Les bureaux de vote seront accessibles à la halle des sports.**

Ce sont les premières élections départementales organisées. Elles remplacent

les élections cantonales. Depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, l'assemblée qui dirige le département a pris le nom de conseil départemental en remplacement de la précédente appellation de conseil général. Les conseillers départementaux

(au lieu des anciens conseillers généraux) sont élus lors d'élections départementales. Ces élections ont désormais lieu tous les six ans pour le renouvellement de l'intégralité des conseillers (les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié tous les trois ans).

Vie locale

Un lieu de travail mis à la disposition des élus de l'opposition

Les communes de plus de 3500 habitants sont tenues de mettre un local commun à la disposition des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale qui en font la demande.

Ce local est un lieu de travail dont ils peuvent bénéficier sans frais. Il n'est en aucun cas destiné à devenir une permanence ou à accueillir des réunions publiques.

La durée d'utilisation, temporaire ou permanente, doit être compatible avec

l'exécution des services publics, sa répartition entre les différents groupes est fixée d'un commun accord, entre le Maire et les conseillers intéressés, sans qu'elle puisse être inférieure à quatre heures par semaine pendant les heures ouvrables. En l'absence d'accord, le Maire procède à cette répartition en fonction de l'importance des groupes. (Article L. 2121-27 CGCT).

Dans les délais prescrits par la Loi, un local de bureau situé au 1er étage de la Maison de Pays, 1 rue Pasteur à Saint-Donat, entièrement rénové par les services

municipaux, a été mis à la disposition des élus de l'opposition municipale lors d'une réception organisée sur place par le Maire le 16 Décembre 2015 en présence des conseillers de la majorité et de l'opposition disponibles et des représentants de la Presse locale.

Ce local administratif est réservé le mercredi à l'usage de la liste Mme Vietti et le vendredi à celle de la liste M. Baillet, de 8H00 à 16H00.

Vie sportive

Que se passe-t-il au hand ?

Au handball club donatien, remise officielle des maillots, par la présidente du Handball club Corinne PACHOT accompagnée de son bureau, aux séniors garçons 1 et 2, de la part de deux sponsors : Le Céleste de Saint-Donat et l'entreprise Ollier Façades. Grand succès pour ce club comptant actuellement 190 licenciés : 15 collectifs dont une équipe loisirs mixtes qui évoluent la semaine. Pour l'ensemble les matchs ont

lieu les week-ends. Les plus jeunes de ce club ont 4 ans et ils découvrent le hand le samedi matin de 11h00 à 12h00 à la halle des sports de Saint-Donat. Rappelons-le, les 3/4 de ces licenciés viennent du canton.

Un loto est annoncé le samedi 28 mars à 20h00.



2 champions à Saint-Donat



4^{ème} victoire pour le champion du monde Lionel Genthon dans la discipline du cyclo-cross à Riom.

Ludovic Saroul champion de France, équitation, endurance sur 130 km.

Au nom de toute la municipalité, merci pour vos victoires.



Vie associative

Les 10 ans de la Maison du Jeu



Cette année, la Maison du Jeu commence l'année en fêtant ses 10 ans. Samedi 10 janvier 2015, ce fut une journée festive

à l'Espace des collines. La journée a commencé par un jeu de temps libre entre jeu en bois, espace petit enfance, jeu surprise, musée de la Maison du Jeu, exposition photos... S'en est suivi un spectacle de magie interprété par la compagnie « Carton Plein ». Entre l'apéritif et le goûter, offerts par la Maison du Jeu, un quizz musical a réuni petits et grands. Pour finir la journée dans la convivialité, un repas partagé et un concert ont eu lieu. Tout au long de l'année, retrouvez la Maison du Jeu pour une année festive : Festival des Jeux, fête de la Saint-Jean...

Du sport, de la création, des initiatives

Les jeunes de la M.J.C Centre Social du Pays de l'Herbasse sont allés à la rencontre des associations du canton.

En effet, au cours de la première semaine des vacances d'hiver, ils ont eu la possibilité de s'inscrire à des activités sportives ou culturelles, portées par les entraîneurs des associations du pays de l'Herbasse. Ils ont pu découvrir des sports nordiques et de glace (le hockey, le tchoukball ...), ils se sont réchauffés avec des sports comme le judo, le handball, etc...

Pendant la deuxième semaine des vacances la MJC/CS s'est transformée en plateau de tournage !!!

Le « Clap » du lundi a signalé le lancement de la semaine. Les jeunes



se sont mis dans la peau d'équipes de tournage, de réalisateurs, de scénaristes, ils ont pris les choses en main.

Des intervenants techniques étaient présents pour les accompagner sur des techniques spécifiques comme un atelier d'effets spéciaux, une séance de poste synchronisation, un atelier de sonorisation.

En fin de semaine, nos jeunes stars hollywoodiennes ont accueilli leurs parents, les membres de leurs familles pour « la montée démarche Donatienne ».



La saison musicale du CMI JS Bach



L'équipe du CMI, sous les conseils éclairés de son directeur artistique Franck-Emmanuel Comte, met la dernière main au programme de la nouvelle saison qui s'ouvrira comme chaque année en août. Cette programmation non moins brillante que la précédente sera communiquée au public dès le mois d'avril.

La saison 2014-2015 est d'ores et déjà un succès avec notamment l'Oratorio de Noël donné le 13 décembre dernier avec le Concert de l'Hostel Dieu dans sa grande formation, plus de quarante musiciens et solistes.

La collégiale a connu l'affluence des plus grandes années musicales de Saint-Donat,

il ne restait plus une place libre. Dans son allocution de bienvenue, Francis Derksen, président du CMI J.S. Bach, a exprimé la joie de toute l'équipe d'avoir réussi à donner vie à ce projet ambitieux, muri de longue date. De nombreuses personnalités du monde politique et culturel, dont Aimé Chaléon Maire de Saint-Donat, qui ont permis de concrétiser ce projet étaient présentes.

Trois grands concerts sont annoncés à la collégiale de Saint-Donat pour clôturer cette saison entièrement dédiée à Jean-Sébastien Bach :

Dimanche 29 mars à 17H00 : « Bach et les maîtres italiens » avec l'orchestre de chambre « Les Cyclopes » dirigé par Bibiane Lapointe et Thierry Maeder. Bach a connu très tôt les œuvres italiennes et les a utilisées pour enrichir son propre style. Ces modèles donnent la matière au programme de sonates en trio. La notoriété internationale de l'ensemble promet un concert de grande qualité. Tarifs : 20 euros, réduit 15 euros.

Dimanche 26 avril à 18H00 : « J.S. Bach : « Grands motets » avec le Chœur Madrigal et son chef Gérard Lacombe (orgue V. Imbernon ; violoncelle T. Karapétian).

Samedi 13 juin à 20H30 : « De Bach à Mendelssohn » avec l'ensemble Emelthée sous la direction de M.L. Teissèdre (à l'orgue : C. Huynh Van Xuan) que le CMI à l'honneur de recevoir pour la première fois à Saint-Donat. Un ensemble de renom pour le concert de clôture de la saison musicale 2014-2015.

Billetterie : CMI 04 75 45 10 29 et en ligne : cmi-bach.com
OT St Donat, Romans, Tain, St Vallier, Tournon, Valence. Baz'art des mots Hauterives et sur place le soir du concert.



Concert d'artistes « made in Saint-Donat »

Le 24 janvier dernier, un concert a eu lieu à la MJC du Pays de l'Herbasse, faisant salle comble. La soirée a commencé avec l'atelier de chant de la MJC dirigé par David Bard. Les six jeunes filles ont interprété 3 titres. Ensuite, ADONYS PRODUCTIONS, une société de production donatienne présentait deux de ses artistes.

En première partie, Alton KOVAC, pour la première fois sur scène, présentait ses « Raisons du Cœur », des chansons intimistes qu'il a écrites et entourées une pop-électro. Il enregistre actuellement ses premiers titres.

L'artiste phare de cette soirée était Roxanne, une jeune chanteuse au talent incroyable ! Elle vous transporte dans une pop française pétillante et colorée, à son image ! Roxanne travaille depuis un an à l'écriture et la création de son premier album ; pour cela, elle est entourée d'auteurs et de compositeurs de renom qui écrivent et composent pour elle : Laetitia Vanhove et Serge Mounier (les auteurs de Tal), Jean-Marie Moreau (vice-président du Conseil d'Administration de la SACEM) ou Corson (dont le titre « Raise Me Up » a été entendu sur toutes les radios cet automne).

Sur scène, Roxanne s'accompagne au piano sur certains titres, et

Julien Cabrol à la guitare. Elle a conquis le public avec son sourire et sa spontanéité, mais surtout avec sa voix à la fois sensible et très assurée !

Roxanne a également fait la première partie de Christophe Maé au Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes le 16 janvier et celle de Corson au Transbordeur à Lyon le 3 février.

Prochaine date : le 28 mars à 20 h à la Salle des Fêtes du Chalon (entrée libre).

<http://www.facebook.com/Roxannepageofficielle>

<http://www.facebook.com/AltonKovac>





Du 16 au 24 mai 2015 les Monstrueuses Rencontres abolissent les frontières

La MJC du Pays de l'Herbasse présente la 9^{ème} édition de son festival de théâtre par et pour les enfants les Monstrueuses Rencontres !

Cette année encore, près de **700 enfants** issus des établissements scolaires ou structures d'éducation populaire du territoire suivront les ateliers proposés pendant le festival et monteront sur la scène de l'Espace des Collines de Saint-Donat pour présenter le résultat du parcours théâtral qu'ils auront tous suivi tout au long de l'année autour du thème de cette édition « Frontière(s) ». Ces spectacles sont gratuits et ouverts à tous.

Les Monstrueuses Rencontres sont aussi l'occasion de mettre en place des **échanges artistiques et culturels avec d'autres pays, d'autres cultures, d'autres pratiques**. Ainsi, nous poursuivons avec enthousiasme en 2015 la coopération entamée il y a sept ans avec la Maison des Jeunes de Fellbach (Allemagne) qui donnera lieu, le dimanche 24 mai après-midi, à la présentation d'une création franco-allemande, toujours portée par les

enfants.

Un groupe de jeunes anglais venus de la banlieue londonienne sera également présent pendant le festival pour entamer un travail de création commune avec d'autres jeunes comédiens issus des ateliers de la MJC.

Mais cette semaine de festival sera également l'occasion de sortir en famille, de découvrir pendant les week-ends et en fin de journée des spectacles créés tout spécialement pour les plus jeunes par des compagnies professionnelles et amateurs qui vous inviteront à entrer dans leurs univers ... sans oublier la soirée contes où vous pourrez découvrir qu'il y a mille et une manière de raconter des histoires, et la soirée spéciale « jeunes talents » où ce sont les ados qui s'empareront de la scène pour présenter leurs créations.

Pour ouvrir les festivités, rendez-vous le samedi 16 mai à 14h à la MJC pour un grand jeu ouvert aux enfants et à leurs parents qui donnera le ton pour l'inauguration officielle du festival à 16h et le spectacle d'ouverture à 18h !

Un festival pour explorer, découvrir, ressentir et partager

Des moments de rencontre et d'échange pour tous,

Une nouvelle expérience à inventer, au-delà des frontières !



Le programme :

Samedi 16 Mai

- 14h : Grand jeu d'ouverture
Participation libre – inscription obligatoire
A la MJC et dans les rues de St Donat si la météo le permet
- 16h : Inauguration Officielle – à la MJC
- 18h : **Ma mamie m'a dit**, par la compagnie Panthère Noire
Théâtre pour tous dès 3 ans
A la MJC

Dimanche 17 Mai

- En matinée : **L'enfant sans nom**, par la compagnie Crevettes in the Pick-Up
Théâtre pour les enfants de 3 à 6 ans
A la MJC
- En après-midi : **L'île presque déserte** par la compagnie des Tubercules
Théâtre et contes, pour tous dès 4 ans
A l'Espace des Collines

Lundi 18, mardi 19, mercredi 20, jeudi 21, vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 Mai

- de 14h à 17h : les spectacles des enfants
Entrée libre
A l'Espace des Collines

Lundi 18 mai

- 18h : soirée contes
Entrée libre
A l'Espace des Collines

Mardi 19 Mai

- 20h : Conférence gesticulée de Franck Lepage « **Inculture** »
Tout public dès 10 ans
A l'Espace des Collines

Jeu 21 Mai

- 18h30 : soirée jeunes talents
Entrée libre
A l'Espace des Collines

Vendredi 22 Mai

- 18h30 : **Stella, ou l'arbre au milieu du monde** par le Théâtre du Sycomore
Théâtre pour tous dès 6 ans
A l'Espace des Collines

Samedi 23 Mai

- 18h30 : **La très surprenante et affligeante histoire de Cogolin Pélot** par Bloop et Cie
Théâtre pour tous dès 8 ans
A l'Espace des Collines

Dimanche 24 mai

- En matinée : table ronde « **Comment devient-on amateur ? le déclic** »
Organisé en partenariat avec le ministère de la Culture et le magazine « La Scène »



Réservée aux composantes du conseil municipal Listes d'opposition

Après ce début d'année qui restera tristement marqué par les actes de barbarie que **rien ne saurait justifier**, nous **remercions** Monsieur le Maire d'avoir accepté notre proposition et contribué à l'organisation d'une **marche silencieuse** le 11 janvier dernier.

La **réaction populaire** a été exemplaire et nous avons vécu un grand **moment de fraternité**. Votre forte participation marquera pour toujours la commune de Saint-Donat sur l'Herbasse.

Lors du conseil municipal du 17 février, le **Débat d'Orientation Budgétaire** (DOB) était à l'ordre du jour. Ce débat dessine **les grandes lignes de la politique budgétaire** qui sera menée tout au long de l'année, en tenant compte du contexte économique et des projets municipaux. Il est obligatoire avant le vote du budget.

Il a permis des échanges sur des informations chiffrées telles que les dotations de l'état, les taux d'imposition locaux, les dépenses de fonctionnement...

Le 31 mars, nous vous invitons à assister au conseil municipal qui votera le budget pour l'année 2015.

Notre groupe souhaite **l'ouverture d'un vrai débat sur la politique d'investissements** pour les années à venir (halle des sports, écoles, médiathèque, office du tourisme...).

De par leur lieu d'implantation et de leur vétusté, ces derniers ne sont pas représentatifs de la dynamique et des ambitions d'un chef-lieu de canton.

Nous vous rappelons que nous vous représentons. N'hésitez pas à nous contacter.

Les élus de la liste "Engagés Pour Saint-Donat". Pierre Boissy, Gérard Roussel, Isabelle Vietti et Isabelle Volozan Ferlay.

Contact : 06 95 34 45 63

Les élus SDA vous informent

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors du Conseil Municipal du 17 février dernier. No comment...

Vous trouverez nos analyses, nos explications et nos propositions dans le numéro 3 de notre journal Saint-Donat à la loupe.

Isabelle Guillaumet et Alexandre Baillet
Saint-Donat Autrement

SAINT DONAT SUR L'HERBASSE

FOIRE *aux* BOEUFS GRAS

21 et 22 mars 2015

ORGANISÉE PAR LE GROUPEMENT DES COMMERÇANTS
ARTISANS & INDUSTRIELS DE ST-DONAT SUR L'HERBASSE

PROGRAMME

SAMEDI 21 MARS 2015

18h Début de la cuisson du Boeuf à la broche (parking Espace des Collines)

A la nuit tombée Feu d'Artifice (parking Espace des Collines)

DIMANCHE 21 MARS 2015

Jusqu'à 8h Mise en place des Bovins de concours & Mini ferme au Parc Bert

10h Départ du défilé des Associations, place de la République

11h30 Remise des prix Bovins au parc Bert

Tout au long de la journée deux bouvettes sont à votre disposition au parc Bert et à l'Espace des Collines

à partir de 12h Repas Boeuf à la Broche à l'Espace des Collines

service jusqu'à 14h Tarif adulte: 16 €
Tarif enfant: 6 €

RÉSERVATIONS

- MODE DES COLLINES - Tél 04 75 45 28 34
- BOUCHERIE BARD - Tél 04 75 45 11 18
- AUX PIEDS DES COLLINES - Tél 04 75 02 84 69

12h30 Pesée du Veau au parc Bert

Toute la journée

Marché de producteurs de la région et Vide grenier, dans l'avenue
Georges Bert, organisés par l'Office du Tourisme de Saint Donat.

Tombola du Groupement des Commerçants, Artisans et Industriels de Saint Donat.

Menu 16€

Entrée

Boeuf à la Broche

Fromage

Dessert

Café à Vin

Menu Enfant
6€
(hors boissons)

Samedi, Dimanche, Lundi

Place du 08 Mai 1945, route de Saint Bardoix

Grande fête fairaine pour le plaisir des petits et des grands